



BTSA Gestion et Maitrise de l'Eau : Boycott du CNESERAAV ! Les organisations syndicales poursuivent leur résistance.

L'intersyndicale SNETAP FSU - SFOERTA FO - SYAC CGT, a boycotté le CNESERAAV qui devait se tenir le 1er juillet 2011 et réétudier les projets de référentiels du BTSA GEMEAU « Gestion et Maitrise de l'Eau » en CNS Aménagement.

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales, régulièrement rejointes par les professionnels, dénoncent la rénovation engagée par la DGER des deux BTSA GPN « Gestion et Protection de la Nature » et GEMEAU. La contestation porte plus particulièrement sur deux points : la décision unilatérale de fusionner les spécialités de ces BTSA et la perte de notions scientifiques importantes qui sera préjudiciable pour l'employabilité des nouveaux diplômés ou pour une poursuite d'études dans le cadre de la LMD.

Elles ont cherché, de façon incessante, à débattre du fond et de la forme de cette rénovation sans jamais obtenir ni le temps du débat ni les réponses pouvant justifier les choix de l'administration. Malgré ces demandes fortes, la DGER est restée sourde et a poursuivi sa fuite en avant.

Depuis le début de la rénovation de la voie professionnelle et de la réforme des BTSA aucun projet n'aura suscité une telle polémique relayée par les représentants des personnels ou par les professionnels dans toutes les instances (CNS, CPC CTPC et CNEA)

Il y a un mois c'était au tour du CNESERAAV d'être bousculé par la demande du report d'un an de la rénovation de ces diplômes. Lors de cette séance, la DGER mise en difficulté par notre résistance et notre persistance à obtenir des réponses, avait préféré jouer l'autruche. Cette attitude l'a finalement obligé à reconvoquer ce CNESERAAV aujourd'hui pour un problème de légalité.

L'intersyndicale a décidé de ne pas siéger à ce CNESERAAV convoqué sur ce seul point car nous n'avons reçu aucun complément d'instruction, aucun document complémentaire, qui nous auraient permis de travailler et de nous prononcer.

Le SNETAP FSU, le SFOERTA FO et le SYAC CGT, renvoient à nouveau la DGER à ses responsabilités, et faute de débats et d'éléments clairs justifiant du choix unilatéral de la DGER d'une fusion des options, nous réaffirmons la nécessité d'un report d'un an de cette rénovation pour permettre une réexpertise et d'un vrai débat démocratique sur l'ensemble des deux référentiels.

Paris, le 1er juillet 2011